JOURNAL DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUE DE 1923 à 1948

par EDOLARD CLUNET par ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef:

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.

S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

H. BLIN, Président de la 1^{re} Section civile de la Chambre civile de la

Cour de Cassation.
R. DROUILLAT, Président de la 2º Section civile de la Chambre

civile de la Cour de Cassation.

P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de

la Cour de Cassation.
G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.

M. MARTIN, Conseiller d'Etat.

J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.

R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Chargé de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A. 123, rue d'Alésia PARIS (XIV*)

TABLE TRIMESTRIELLE

1969 (96° année). — 1° livraison. — janvier, février, mars

Doctrine

La Convention de la Haye sur la loi applicable en matière d'accidents de la circulation routière, par Yvon Loussouarn	5- 22 59
Variétés	
Le 1er Congrès de la Société française pour le droit international (Dijon 26 et 27 avril 1968), par Michèle KLEIN	72
Jurisprudence	
BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,	
par B. Goldman, Ph. Kahn, R. Lehmann, M. Leroy, A. Ponsard	76
Aliment.	
Enfant allemand désavoué. — Poursuite en France du père naturel prétendu de nationalité française. — Loi applicable. — Convention de La Haye du 24 octobre 1956. — Conflit de lois dans le temps (Dijon, 7 juin 1967)	87
Communauté économique curopéenne.	
Régime préférentiel Interdiction (V. Douanes)	76
Conflit de juridictions.	
Défendeur français. — Article 15 du Code civil. — Renonciation. Renonciation intervenue devant le juge de l'exequatur. — Efficacité (Cass. civ. I, 4 oct. 1967)	102
Contrat.	
Rédaction en langue étrangère. — Traduction. — Dénaturation. — Contrôle de la Cour de cassation (non) (Cass. com., 25 juin 1968)	96
Donanes.	
Infractions douanières. — Importations et exportations sans déclaration de marchandises prohibées. Obtention frauduleuse d'un régime préférentiel (Trib. corr. Chambéry, 1er mars 1968)	76
Jugement étranger.	
Exequatur. — Conditions. — Régularité du déroulement du pro- cès à l'étranger. — Appréciation uniquement par rapport à l'ordre public international français et au respect des droits de la défense V. Conflit de juridictions)	102
Mariage.	
Epoux syriens ultérieurement naturalisés français. — Mariage célébré en Italie selon le rite israélite. — Régularité apparente. — Validité en France (Trib. gr. inst. Grasse, 1 ch., 5 déc. 1967)	82
Prouve.	
Admissibilité. — Paternité alimentaire. — Loi applicable (V. Aliment)	87

Compétence. Loi applicable. Loi personnelle de l'enfant. Pertinence d'un fait. — Considération de l'intérêt de l'enfant. (Chancery Division, 21 juill. 1967)	\do _j	ption.	
qu'un enfant issu du mariage (Chancery Division, 7 juill. 1964; Court of Appeal, 3 mars 1965)	_	Adoption dans un pays étranger. — Reconnaissance. —	
Compétence.— Loi applicable.— Loi personnelle de Venfant.— Pertinence d'un fait.— Considération de l'intérêt de l'entant (Chancery Division, 21 juill. 1967) Compétence. Action in personam. — Etranger domicilié et résidant à l'étranger.— Présence en Angleterre (Queen's Bench Division, 20 déc. 1965) Déposition.— Commission rogatoire.— Procès en recherche de paternité à l'étranger.— Procès civil ou criminel (Queen's Bench Division, 5 déc. 1966) Injonction ayant pour but d'empécher une action à l'étranger.— Défendeur en Angleterre, demandeur à l'étranger.— Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (Chancery Division, 28 juill. 1965) Injonction à une entreprise étrangère.— Valeurs en Angleterre.— Rapport entre l'injonction et les valeurs (Court of Appeal, 14 fév. 1967) Pension alimentaire.— Tribunal compétent.— Procès en divorce en Angleterre.— Défendeur à l'étranger.— Effectivité. Pouvoir discrétionnaire du tribunal (Probate, Div. Adm. Division, 25 fév. 1964) Prestation à l'étranger.— Contrat.— Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger.— Validité du contrat.— Effe sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil division, 18 wet. 1966) Contrat. Loi applicable.— Clause compromissoire.— Loi du lieu de Farbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968) Nivorce. Divorce étranger.— Compétence.— Reconnaissance (Probate, Div. Adm. Division, 4 fév. 1966; 30 juin 1966; 30 mai 1967; 7 juill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968) Nivorce. Divorce étranger.— Reconnaissance.— Juridictions du domicile situé à l'étranger.— Rêgle tirée de la jurisprudence Armitage c/A.6.— Exception (Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965) Divorce étranger.— Reconnaissance par les juridictions du domicile.— Reco	I	Proit d'accéder à la propriété en Angleterre au même titre num enfant issu du mariage (Chancern Dinision, 7 juill	
fant. Pertinence d'un fait. — Considération de l'intérêt de l'enfant (Chancery Division, 21 juill. 1967)		964; Court of Appeal, 3 mars 1965)	146
Compétence. Action in personam. — Etranger domicilié et résidant à Pétranger. — Présence en Angleterre (Queen's Bench Division, 20 déc. 1965)	•		
Action in personam. — Etranger domicilié et résidant à Pétrauger. — Présence en Angleterre (Queen's Bench Division, 20 déc. 1965	i	enfant (Chancery Division, 21 juill. 1967)	142
Pétranger.— Présence en Angleterre (Queen's Bench Division, 20 déc. 1965. Déposition.— Commission rogatoire. — Procès en recherche de paternité à l'étranger. — Procès civil ou criminel (Queen's Bench Division, 5 déc. 1966). Injonction ayant pour but d'empêcher une action à l'étranger. — Défendeur en Angleterre, demandeur à l'étranger. — Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (Chancery Division, 28 jaill. 1965). Injonction à une entreprise étrangère. — Valeurs en Angleterre. — Rapport entre l'injonction et les valeurs (Court of Ippeal, 14 fév. 1967). Pension alimentaire. — Tribunal compéteut. — Procès en divorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effectivité. Pouvoir discrétionnaire du tribunal (Probate, Div. Adm. Division, 25 fév. 1964). Prestation à l'étranger. — Contrat. — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Validité du contrat. — Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil division, 18 met. 1966). Contrat. Loi applicable. — Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968). Divorce. Divorce étranger. — Compétence. — Reconnaissance (Probate, Div. Adm. Division, 4 fév. 1966; 30 juin 1966; 30 mai 1967; 7 jaill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of Appeal, 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967). Divorce étranger. — Reconnaissance — Juridictions du domicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence Armitage c/A.G. — Exception (Probate, Div. Adm. Division, 22 mov. 1965). Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Div. Adm. Division, 24 jaill. 1964). Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que cetui du tomicile. — Reconnaissance en La guidictions du domicile. — Reconnaissance en La guidictions du domicile. — Reconnaissance en La guidiction du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966).	Com	pétence.	
Déposition. — Commission rogatoire. — Procès en recherche de paternité à l'étranger. — Procès civil ou criminel (Queen's Bench Division, 5 déc. 1966)	1	Action in personam Etranger domicilié et résidant à	
che de paternité à l'étranger. — Procès civil ou criminel (Queen's Bench Division, 5 déc. 1966)	2	0 déc. 1965:	166
(Queen's Bench Division, 5 déc. 1966) Injonction ayant pour but d'empêcher une action à l'étranger. — Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (Chancery Division, 28 juill. 1965) Injonction à une entreprise étrangère. — Valeurs en Angleterre. — Rapport entre l'injonction et les valeurs (Court of Appeal, 14 fév. 1967) Pension alimentaire. — Tribunal compéteut. — Procès en divorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effectivité. — Pouvoir discrétionnaire du tribunal (Probate, Div. Adm. Division, 25 féb. 1964) Prestation à l'étranger. — Contrat. — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Validité du contrat. — Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, eivil division, 18 met. 1966) Nontrat. Loi applicable. — Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968; Court of Appeal, 27 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967; 1 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967; 7 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967) Divorce étranger. — Reconnaissance. — Juridictions du domicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence Armitage c/A.G. — Exception (Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965) Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964) Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile. — Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966) Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of	c	Déposition. — Commission rogatoire. — Procès en recher-	
ger Défendeur en Angleterre, demandeur à l'étranger. — Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (Chancery Division, 28 juill. 1965)	(Queen's Bench Division, 5 déc. 1966)	172
Conditions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal (Chancery Division, 28 juill. 1965)	o	Injunction ayant pour but d'empêcher une action à l'étran-	
Injonction à une entreprise étrangère. — Valeurs en Angleterre. — Rapport entre l'injonction et les valeurs (Court of Appeal, 14 fév. 1967)	(Londitions de l'exercice de la liberté laissée au tribunal	
Angleterre. Rapport entre l'injonction et les valeurs (Court of Appeal, 14 fév. 1967)	(Chancery Division, 28 juill, 1965)	168
Pension alimentaire. — Tribunal compétent. — Procès en divorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effectivité. Ponvoir discrétionnaire du tribunal (Probate, Div. Adm. Division, 25 fév. 1964)	j	Angleterre Rapport entre l'injonction et les valeurs	
divorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effectivité. — Pouvoir discrétionnaire du tribunal (Probate, Div. Adm. Division, 25 fév. 1964)		Pension alimentaire Tribunal compétent Procès en	170
Adm. Division, 25 fév. 1964) Prestation à l'étranger. — Contrat. — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Validité du contrat. Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil division, 18 met. 1966) Contrat. Loi applicable. — Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968)		livorce en Angleterre. — Défendeur à l'étranger. — Effecti-	
Prestation & l'étranger. — Contrat. — Clause attributive de juridiction à un tribunal étranger. — Validité du contrat. Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil division, 18 mt. 1966)			168
Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil division, 18 met. 1966) Loi applicable Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968)		Prestation à l'étranger Contrat Clause attributive	
Lontrat. Loi applicable Clause compromissoire. — Loi du lieu de l'arbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968)		Effet sur la validité de la clause (Court of Appeal, civil	
Loi applicable Clause compromissoire. — Loi du lieu de Farbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968)	ć		170
Nivorce. Divorce étranger. — Compétence. — Reconnaissance (Probate, Div. Adm. Division, 4 fév. 1966; 30 juin 1966; 30 mai 1967; 7 juill. 1966; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of Appeal, 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967)	Con	lrat.	
Divorce étranger. — Compétence. — Reconnaissance (Probate, Div. Adm. Division, 4 fév. 1966; 30 juin 1966; 30 mai 1967; 7 juill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of Appeal. 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967)	C	Loi applicable Clause compromissoire Loi du lieu le Parbitrage (Court of Appeal, 24 janv. 1968)	158
1967; 7 juill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of Appeal. 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967)			
1967; 7 juill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of Appeal. 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967)	,	Divorce étranger Compétence Reconnaissance (Pro-	
Appeal, 13 juill. 1966; House of Lords, 23 mai 1967) Divorce étranger. — Reconnaissance. — Juridictions du domicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence Armitage c/A.G. — Exception (Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965) Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Div. Adm. Division, 9 mars 1964) Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que celui du domicile. — Reconnaissance par les juridictions du domicile. — Reconnaissance en Angleterre (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964) Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile. — Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966) Domicile. Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of	1	967; 7 juill. 1967; 20 oct. 1967; 22 janv. 1968; Court of	
domicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence Armitage c/A.G Exception (Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965) Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Div. Adm. Division, 9 mars 1964) Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que cetui du domicile. — Reconnaissance par les juridictions du domicile. — Reconnaissance en Angleterre (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964) Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile. — Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966) Domicile. Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of	1		132
22 nov. 1965) Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Div. Adm. Division, 9 mars 1964) Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que celui du domicile. — Reconnaissance par les juridictions du domicile. — Reconnaissance en Angleterre (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964) Tribunal compétent. — Tribunal du lieu du domicile. — Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966) Domicile. Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of	ć	lomicile situé à l'étranger. — Règle tirée de la jurisprudence	
Divorce étranger. — Union virtuellement polygame. — Qualification. — Action en déclaration. — Compétence (Probate, Din. Adm. Division, 9 mars 1964)	4	Armitage c/A.G Exception (Probate, Div. Adm. Division, 19 nov. 1965)	138
bate, Din. Adm. Division, 9 mars 1964)		Divorce étranger Union virtuellement polygame	1470
Irrégularité. — Divorce prononcé dans un autre ressort que celui du domicile. — Reconnaissance par les juridictions du domicile. — Reconnaissance en Angleterre (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964)	\sim	Qualification Action en déclaration. — Compétence (Pro-	140
du domicile Reconnaissance en Angleterre (Probate, Div. Adm. Division, 24 juill. 1964)		Irrégularité Divorce prononcé dans un autre ressort	140
Adm. Division, 24 juill. 1964)			
Prise en considération du moment de l'introduction de l'instance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966)		Adm, Division, 24 juill. 1964)	140
tance (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin 1966)	1		
Domicile. Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of	ŧ	ance Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1966 et 30 juin	
Divorce des parents Domicile de l'enfant (Court of			132
Divorce des parents Domicile de l'enfant (Court of)on		
	S	Divorce des parents. — Domicile de l'enfant (Court of dession 10 mars 1965)	120
Domicile de choix. — Acquisition. — Perte. — Intention. — Elément matériel. — Evénement incertain. — Influence		Domicile de choix. — Acquisition. — Perte. — Intention.	- #1?
(Probate, Div. Adm. Division, 8 avril 1964; Chancery Divi-		ion, 13 nov. 1947)	

Domicile de choix Conditions Preuve Déclara-		
tion de la personne concernée. — Volonté. — Valeur substan- tiefle. — Forme. — Capacité de tester. — Connaissance et		
approbation. — Influence excessive. — Preuve. — Qualification (Probate, Div. Adm. Division, 22 nov. 1965)	118	119
Enfants mineurs Effet (Probate, Div. Adm. Division, 20 oct. 1964)	112	113
Etat civil.		
Déclaration de décès et de dissolution de mariage. — Reconnaissance. — Jurisprudence Travers c. Holley (Probate, Div. Adm. Division, 19 fév. 1965)	120	121
Garde des enfants.		
Compétence. — Enfant apatride à l'étranger. — Résidence habituelle en Angleterre. — Soumission au droit local (Court		
of Appeal, 9 nov. 1965)	150	151
Compétence revenant en priorité au tribunal du lieu où se trouve l'enfant. — Considération à titre principal de l'intérêt de l'enfant. — Limites (Chancery Division, 28 juill. 1964, 26 nov. 1965 et 2 déc. 1966; Court of Appeal, 26 janv. 1966		
et 3 mars 1967)	154	155
Jugement étranger.		
Exécution Compétence du juge étranger Foreign Judgments (Reciprocal Enforcement) Act, 1933, s. 4 (2) (a)		
Queen's Bench Division, 14 juill. 1965) Exécution. — Jugement « définitif ». — Effet d'un appel à	172	173
l'étranger (Court of Appeal, 7 juin 1966)	172	173
Mariage.		
Action en déclaration. — Validité du mariage. — Tribunal compétent. — Domicile des époux (Probate, Div. Adm. Division, 13 janv. 1963 et 28 oct. 1966; Court of Appeal, 24 mars		
1964)	128	129
de domicile. — Effet sur le caractère polygame du mariage. — Compétence en matière de divorce (<i>Probate, Div. Adm. Division, 20 déc. 1965 et 22 juill. 1966</i>)	122	123
Mariage étranger virtuellement polygame. — Conversion ultérieure en mariage monogamique. — Loi du domicile. — Effet sur le caractère polygame du mariage. — Divorce. —	14-	120
Tribunal compétent (Probate, Div. Adm. Division, 9 nov.	124	125
Mariage étranger polygame. — Obligation d'entretien du mari à l'égard de la femme et des enfants. — Non-accom-		1-13
plissement de l'obligation. — Législation nationale en matière de sécurité sociale. — Application à l'encontre du mari (Queen's Bench Division, 21 nov. 1966)	126	127
Nullité, — Tribunal compétent. — Tribunaux du lieu de la célébration. — Capacité pour se marier. — Divorce anté- rieur. — Reconnaissance (Probate, Div. Adm. Division,		
31 juill. 1967)	128	129
Qualification.	*	
Compétence in rem de l'Admiralty. — Cotisation à une caisse étrangère d'assurance sociale. — Arrérages. — Nature de la demande. — Privilège maritime. — Application (Probate, Div. Adm. Division, 10 mars 1965)	108	109
Régime matrimonial.	200	
Donaire Réclamation Droit islamique Qualifica-		
tion. — Sanction judiciaire du mariage. — Mariage polygame (Queen's Bench Division, 9 juin 1964)	162	163

Responsabilite.	
Jurisprudence Philip c. Eyre. — Loi applicable. — Lex loci delicti (King's Bench Division, 22 mars 1967; Court of Appeal, 6 déc. 1967)	159
Séparation de corps.	
Tribunal compétent. — Domicile conjugal en Angleterre à l'époque de l'injure. — Condition relative au domicile ou à la résidence (Probate, Div. Adm. Division, 12 janv. 1967; Court of Appeal, 27 juill. 1967)	131
Société.	
Constitution Loi du lieu d'incorporation. — Droit d'un pays non reconnu par le gouvernement britannique. — Application Preuve de la loi étrangère. — Jugement étranger. — Estoppel (Court of Appeal, 27 juill. et 11 déc. 1964; House of Lords, 18 mai 1966)	165
CHRONQUE DE JURISPRUDENCE TCHÉCOSLOVAQUE, par Ema Kafajova	176
Caution judicatum solvi.	
Litige soumis à la Cour d'arbitrage près la Chambre de com- merce de Tchécoslovaquie. — Exigence de la caution laissée à la discretion du Comité directeur de la Cour (Cour d'arbitrage près la Chambre de commerce de Tchécoslovaquie, 1et nov. 1967)	184
Contrat.	
Vente internationale. — Obligation du vendeur. — Retard. — Pénalités. — Calcul (Cour d'arbitrage, 17 april 1967 et 31 mai 1967) Vente internationale. — Vices et défauts de la marchandise. —	176
Réclamation. — Date. — Effets (Cour d'arbitrage, 11 juill. 1967) Vente internationale. — Licence d'exportation. — Effet du défaut de licence sur les obligations des parties (Cour d'arbitrage, 21 juill.	178
1967) Vente internationale. — Demande reconventionnelle. — Compétence de la Cour d'arbitrage. — Résiliation du contrat (Cour d'arbitrage. 16 janv. 1968)	180 181
Documents	
Conventions internationales publiées et textes législatifs ou réglemen- taires promutgués en France,	
Assurances	
Echange de lettres entre la France et la Belgique des 21 août et 3 septembre 1958 relatif au Fonds de garantie automobile (publié en France par décret n° 68-898 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre	
Echange de lettres entre la France et le Luxembourg des 29 juil- let et 31 août 1965 relatif au fonds de garantie automobile (publié en France par décret n° 68-897 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre	186
Echange de lettres et mémorandum du 16 octobre 1958 entre la France et la Suisse relatifs au fonds de garantie automobile (publiés en France par décret n° 68-899 du 10 octobre 1968 : J.O. 19 octobre 1968)	187
Impôts et contributions.	
Convention entre la France et les Etats-Unis en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune du 28 juillet 1967 (publiée en France par décret n° 68-797 du 23 août 1968 : J.O. 11 septembre 1968 ; rectif. J.O. 12 octobre 1968)	191
Réglementation des changes.	
Décret nº 68-1021 du 24 novembre 1968 réglementant les rela- tions financières avec l'étranger (J.O. 25 novembre 1968)	207

*Coverse	E T	THATTÉR	DEC	COMMUNAUTÉS	RUDOBÉRNARS

Libre circulation des travailleurs.	
Règlement 1612/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Commu- nauté (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	208
travailleurs des Etats membres et de leur famille à l'intérieur de la Communauté (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	221
ct 49 du traité (J.O.C.E. n° L. 257, 19 octobre 1968)	224 225
Liberté d'établissement.	
Directive 363/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968, concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités non salariées relevant du commerce de détail (ex-groupe 612 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260,	
22 octobre 1968) Directive 364/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968, relative aux modalités transitoires dans le domaine des activités non sala-	227
riées relevant du commerce de détail (ex-groupe 612 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968) Directive 365/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services pour les activités non salariées relevant des indus-	233
tries alimentaires et de la fabrication des boissons (Classes 20 et 21 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	236 241
Directive 367/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la méalisation de la liberté d'établissement et de la libre presta- tion des services pour les activités non salariées relevant des ser- vices personnels (ex-classe 85 C.I.T.I.): 1) restaurants et débits de boissons (groupe 852 C.I.T.I.);	•
 hôtels meublés et établissements analogues, terrains de cam- ping (groupe 853 C.I.T.I.) (J.O.C.E. nº L. 260, 22 octobre 1968) . 	245
Directive 368/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 relative aux modalités des mesures transitoires dans le domaine des activités non salariées relevant des services personnels (ex-classe 85 C.I.T.I.):	
 restaurants et débits de boissons (groupe 852 C.I.T.I.); hôtels meublés et établissements analogues, terrains de camping (groupe 853 C.I.T.I.) (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968). 	249
Directive 369/68/CEE du Conseil du 15 octobre 1968 concernant la réalisation de la liberté d'établissement pour les activités non salariées de distribution de films (J.O.C.E. n° L. 260, 22 octobre 1968)	251
	WO I
Bibliographie et Revue des revues	254
Informations	274